

*Le Directeur Général Adjoint*M. Christophe DEWATINE
Secrétaire Général CFDT Air France

Roissy, le 10 janvier 2019

N. réf. : DG.DP 2018.010

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur Benjamin Smith a pris connaissance de votre lettre ouverte du 17 décembre relative à la situation des salariés de Servair.

A l'été 2016, le groupe Air France KLM a cédé une partie de ses parts Servair à Gategroup comme vous le savez. Différentes informations ont été présentées devant les instances représentatives au niveau d'Air France mais aussi au niveau du Groupe, en toute transparence.

Il n'a jamais été caché l'objectif d'une cession d'une part majoritaire de Servair au bout de 2 ans, puisque indiqué dans les documents présentés.

Par ailleurs, sur vos interrogations sur le propriétaire chinois de Gategroup, sachez que depuis l'été 2018, un autre fonds a largement investi dans ce groupe, ce qui équilibre les actionnaires, et diminue de fait la dépendance au seul HNA.

Nous restons tout à fait attentifs et soucieux de la situation des salariés de Servair qui reste un opérateur important de notre secteur.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes sincères salutations.



Patrice TIZON